

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire.*

**L'audience aura lieu le mercredi 17 janvier 2018, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe**

Dossier n^{os} : D08-01-17/B-00425 et D08-01-17/B-00426
Propriétaire(s) : Andrew Mai et Carolyn Clark
Emplacement : 113 et 115, avenue Leonard
Quartier : 17 – Capitale
Description officielle : partie du lot 23, plan enr. 133; partie 1, plan enr. 5R-8920
Zonage : R3P
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

Les propriétaires souhaitent lotir leur bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue d'obtenir des titres fonciers distincts pour la maison jumelée existante située aux 113 et 115, avenue Leonard. Les demandes indiquent que le terrain qui sera disjoint et le terrain qui sera conservé ont déjà eu des titres fonciers distincts, lesquels ont cependant été fusionnés depuis lors.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, les propriétaires nécessitent l'autorisation du Comité en vue de cessions. La propriété est représentée par les parties 1 et 2 du plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Partie	Adresse municipale
B-00425	21,85 m	23,22 m	510,2 m ²	1	115, avenue Leonard
B-00426	8,63 m	23,22 m	197,8 m ²	2	113, avenue Leonard

LES DEMANDES indiquent que le bien-fonds ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire.*